

dans le diocèse de Genève, selon la volonté de l'évêque Humbert de Grandson (1) Arthaud fit choix de la vaste solitude d'Arvières, située non loin de son château paternel, hérissée de rochers et d'épines, couverte de neige et praticable seulement aux ours et aux bêtes féroces. Il se dirigea vers elle, l'an du Seigneur 1132, avec quelques pieux frères, et construisit, dans un canton appelé aujourd'hui le Cimetière, quelques modestes et rustiques cellules (2). » L'auteur de cette description confond tout simplement la montagne du Colombier avec le rocher d'Arvières.

M.-C. GUIGUE.

(1) Lisez Humbert de Grammont. Aimon, et non Humbert, de Grandson ne fut évêque de Genève que de 1215 à 1260. V. *Regeste Genevois*, publié par MM. Lullin et Le Fort, p. 149.

(2) « Reverendus Guigo, prior Cartusiae Majoris... novasque in diœcesi Gebennensi, de præsulis Humberti de Grandson voluntate cellas construendas dignum reputaverit. Ad hoc... vastam Arveriaë solitudinem, non longe castro paterno sitam, saxis et spinis asperam, nivibus coopertam solisque ursis ac feris perviam, elegit... Ad quam anno domini 1132, cum aliquot plis fratribus ascendens, in convalle quæ modo Cœmeterium dicitur, vili opere cellulas seu tuguriosa construxit. » (*Acta Sanctorum*, l. c.).

A continuer.